

OTTAWA – Malgré des changements apportés le printemps dernier à un fonds fédéral visant à permettre à des anciens combattants appauvris de se faire enterrer dans la dignité, Anciens Combattants Canada devrait dépenser moins du tiers du montant qu'il lui a été alloué dans le dernier budget.

Un nouveau rapport produit par le bureau du Directeur du budget parlementaire estime que seulement 18,4 millions \$ des 65 millions \$ mis de côté pour le Fonds du Souvenir, qui est supervisé par Anciens Combattants Canada, seront utilisés.

Le gouvernement s'est retrouvé dans une position embarrassante l'an dernier après l'annonce à l'effet que le fonds avait rejeté 67 pour cent des demandes qui lui avaient été acheminées durant les cinq années précédentes.

Le dernier exercice budgétaire du gouvernement fédéral a accru les sommes d'argent disponibles pour les dépenses liées aux funérailles, mais n'a pas assoupli les critères d'admissibilité, qui n'ont pas été révisés depuis des décennies.

Les règlements excluent pratiquement de nombreux soldats des récentes années qui ont servi pendant la Guerre froide et en Afghanistan, et imposent un examen des ressources qui stipule que les revenus annuels d'un ancien combattant doivent être inférieurs à 12 010\$.

Puisque le programme est conçu pour les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre de Corée, qui sont de moins en moins nombreux, les dépenses seront beaucoup moins importantes que ce qui avait été prévu au budget.

Le bureau du Directeur parlementaire du budget prévoit que les changements apporteront un surplus de 3,6 millions \$ au fonds cette année. Le budget plafonnera l'année suivante et devrait commencer à descendre ensuite.

Selon un porte-parole du ministre des Anciens combattants, John Fantino, 57 pour cent des

Le Fonds du Souvenir a plus d'argent mais l'accès y demeure restreint

Écrit par L'actualité

Mardi, 05 Novembre 2013 03:12 -

demandeurs seront admissibles aux prestations maximales. «Notre gouvernement continuera de travailler avec les actionnaires du fonds afin de s'assurer que le programme répond aux besoins des anciens combattants et de leur famille», a indiqué Joshua Zanin.

Cet article [Le Fonds du Souvenir a plus d'argent, mais l'accès y demeure restreint](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Le Fonds du Souvenir a plus d'argent mais l'accès y demeure restreint](#)